



Rapport d'orientations budgétaires 2022

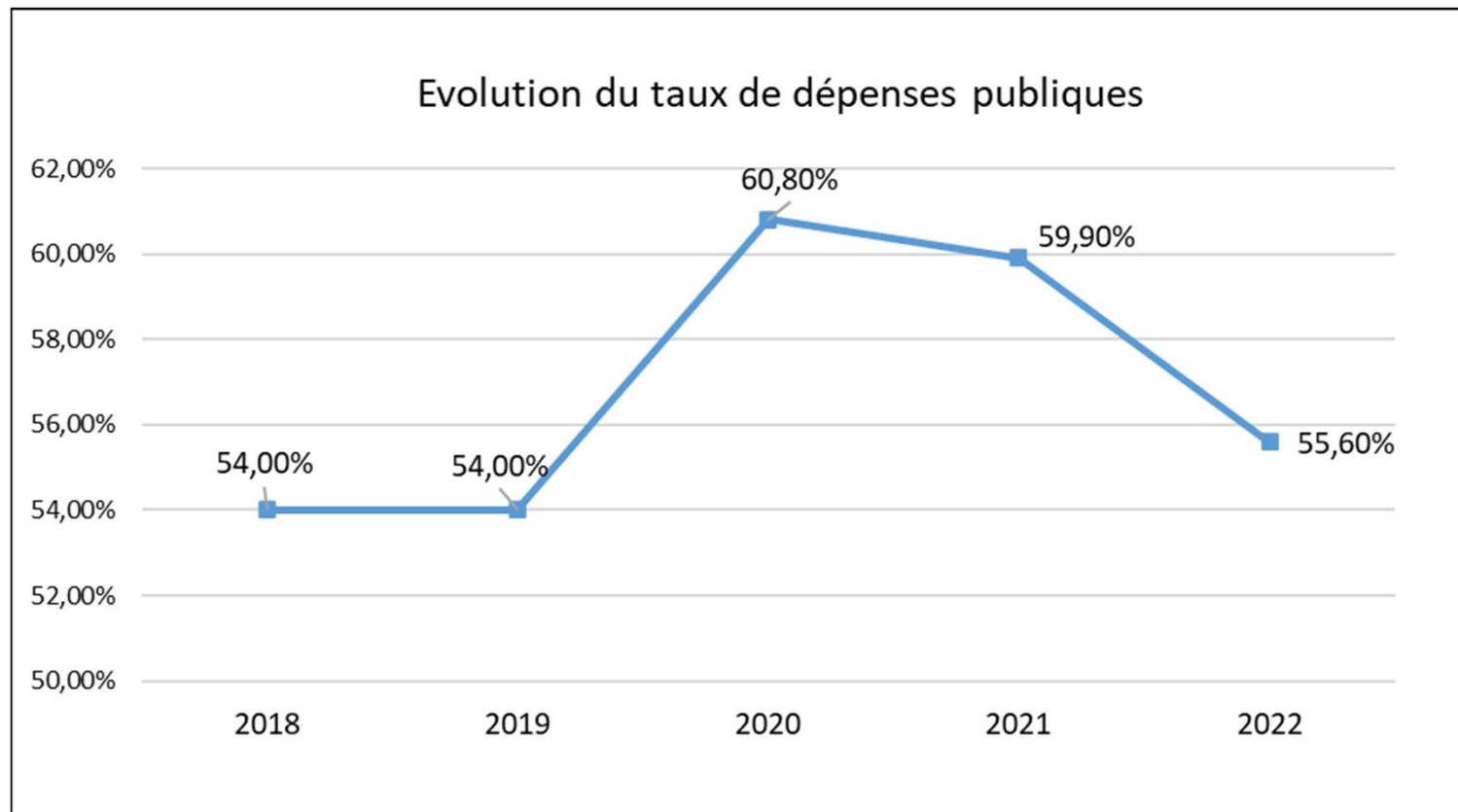
Conseil municipal du 24 novembre 2021



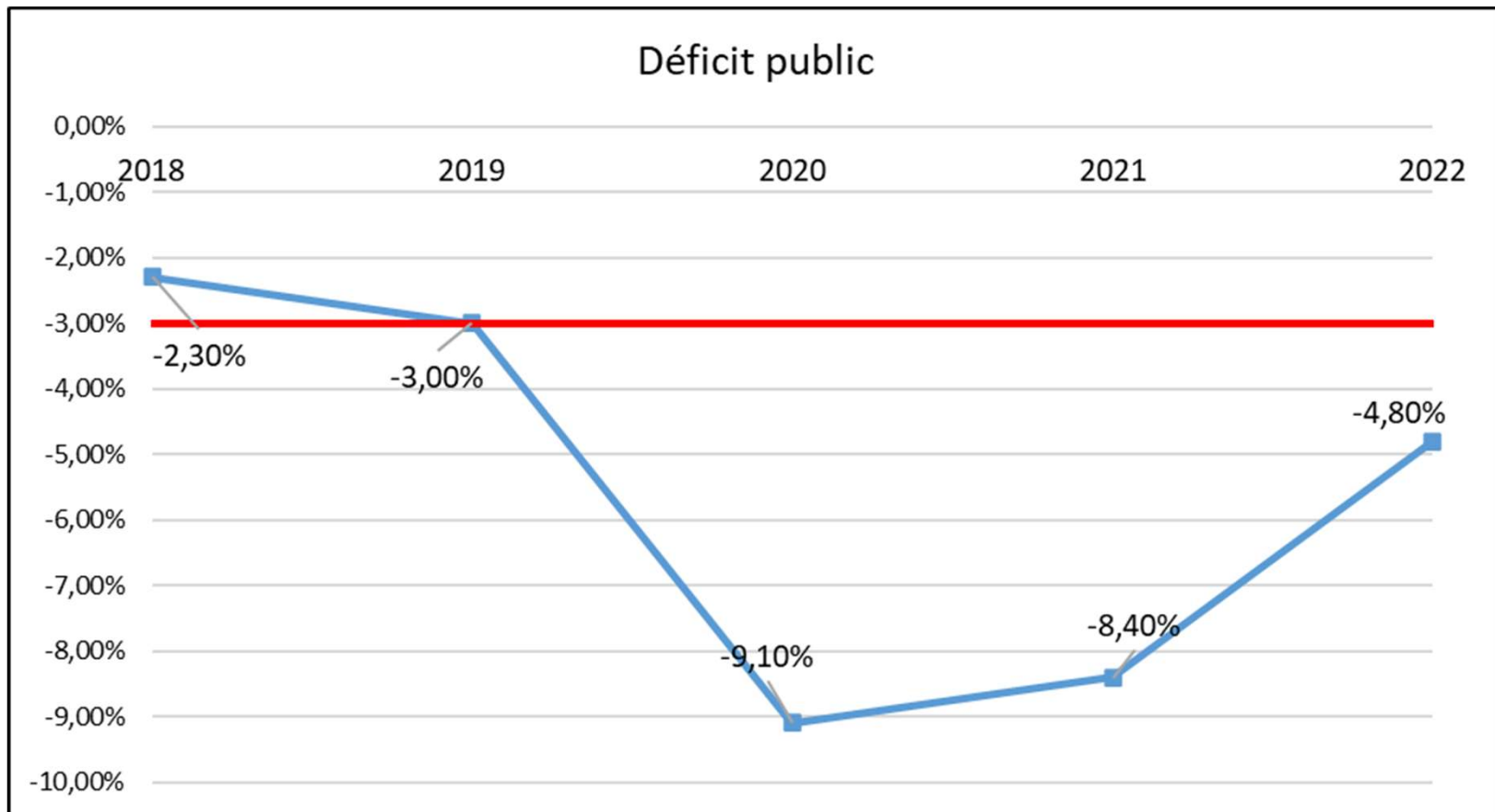
L'ENVIRONNEMENT NATIONAL

UN PROJET DE LOI DE FINANCES 2022 PLACE SOUS LE SIGNE DE LA
REPRISE ECONOMIQUE

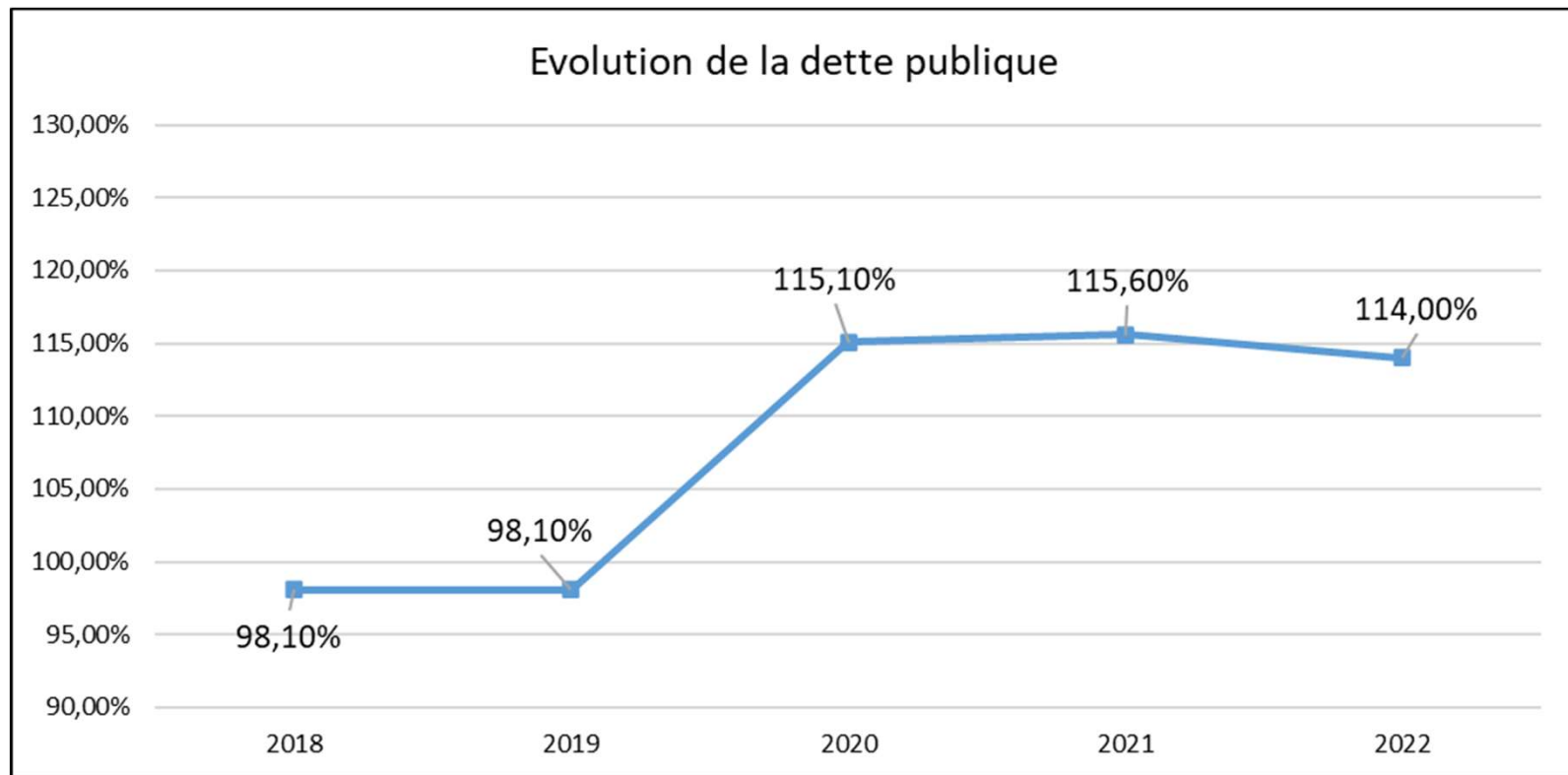
Contexte du PLF 2022 avec 3 grands indicateurs – Le taux de dépenses publiques



Contexte du PLF 2022 avec 3 grands indicateurs – Le déficit public



Contexte du PLF 2022 avec 3 grands indicateurs – La dette publique



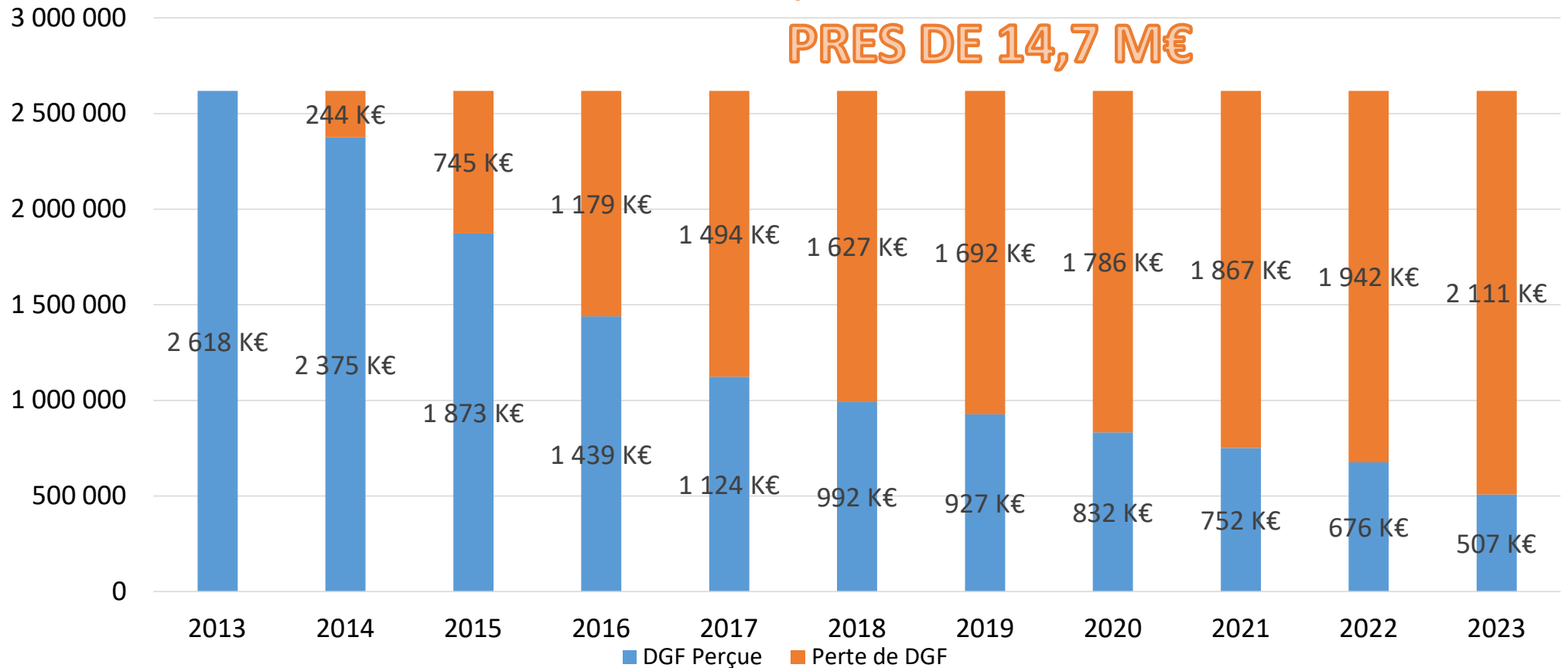


La poursuite de la réforme des indicateurs financiers

- Elargissement du potentiel fiscal à d'autres recettes comme la majoration de la THRS, les droits d'enregistrement.
- Cette mesure dont la neutralisation sera opérée en 2022 devrait impacter négativement Pornichet,
- En effet, la richesse potentielle de la commune va augmenter, a priori, plus fortement que la moyenne nationale,
- Or, le potentiel fiscal est un des critères de répartition de la DGF,

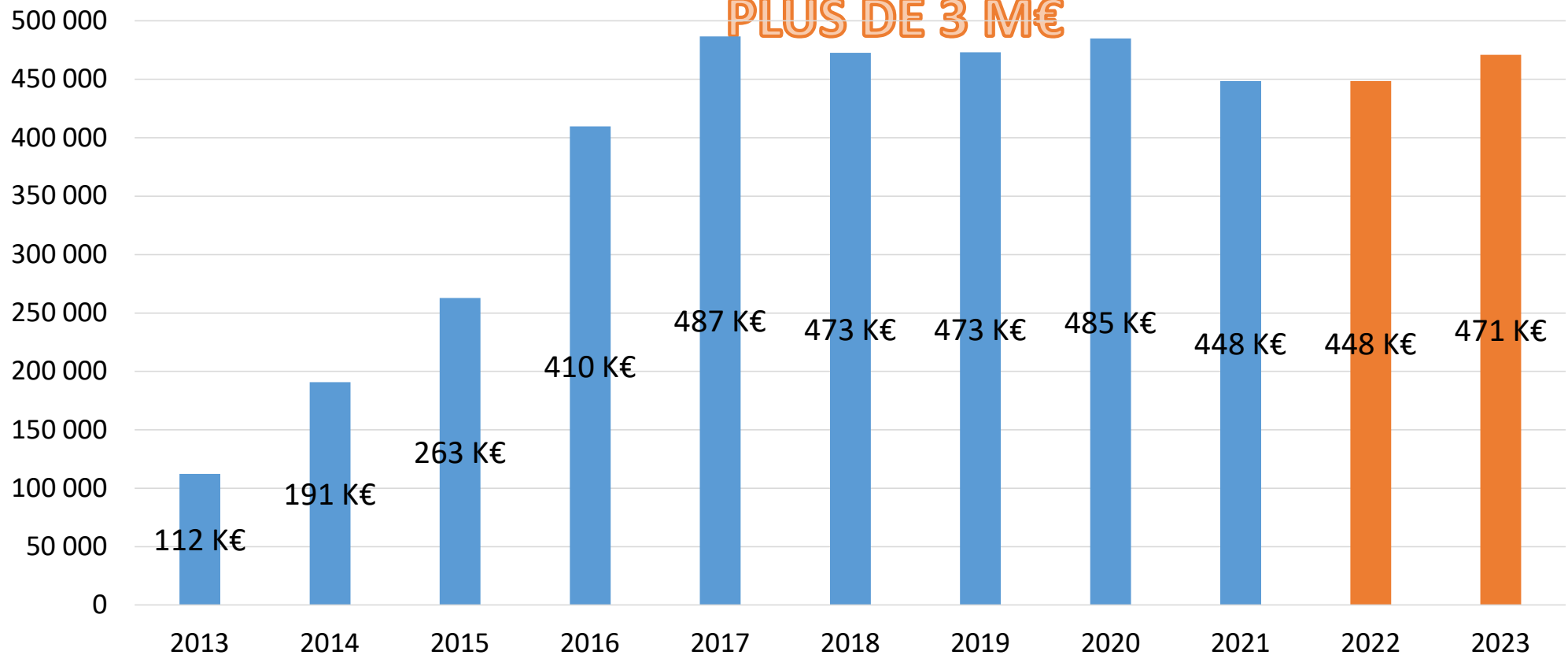
Une DGF nationale stabilisée mais localement en baisse

UN MANQUE A GAGNER CUMULE DE
PRES DE 14,7 M€



Un FPIC stabilisé mais sujet à la réforme des indicateurs financiers

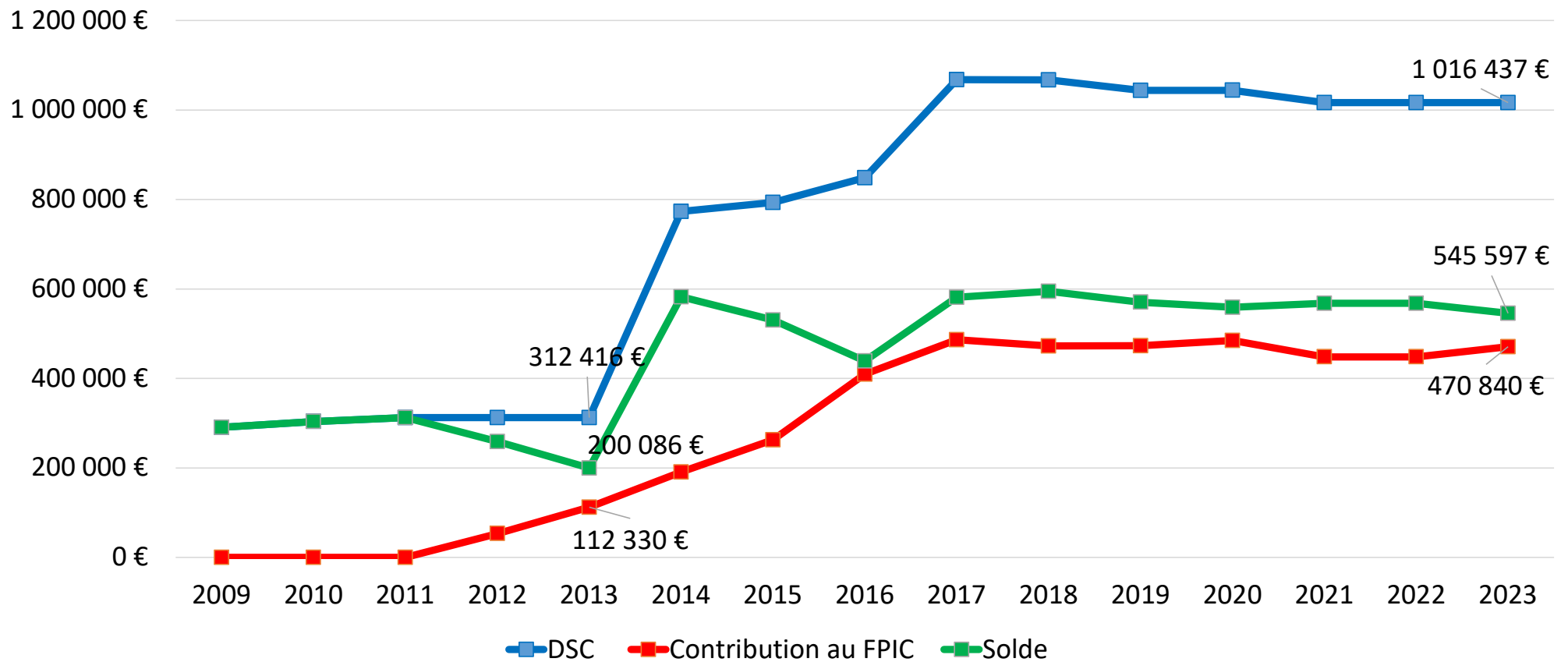
UNE CHARGE CUMULEE SUPPLEMENTAIRE DE
PLUS DE 3 M€





UN ENVIRONNEMENT LOCAL DYNAMIQUE

Un dynamisme local – Une DSC au montant significatif





Ville de
PORNICHET

Un dynamisme local favorable



- La CARENE :
 - L'attribution de compensation,
 - Des fonds de concours comme pour les itinéraires cyclables ou le front de mer,
 - La participation financière aux grands événements d'animations et culturels,
- Avec la région des Pays de la Loire, le CD 44, la Préfecture et la CAF





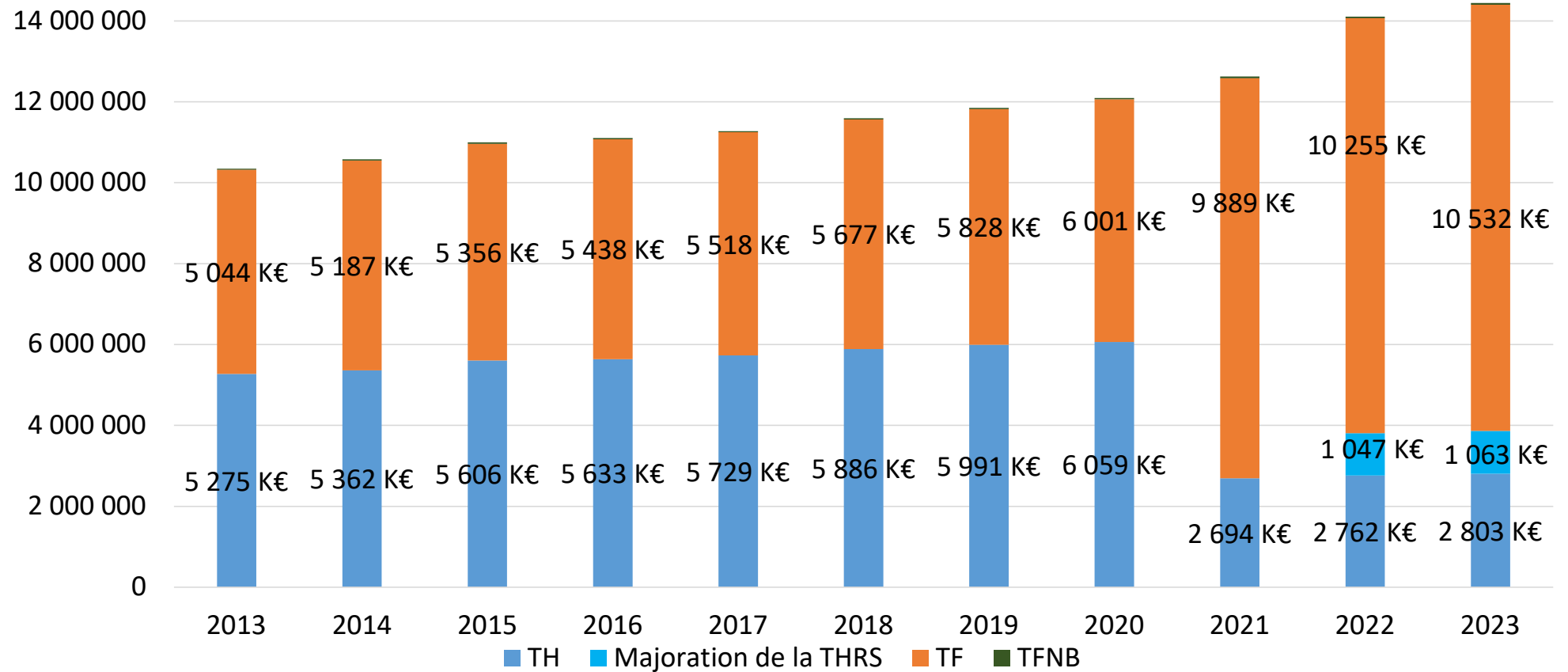
LA STRATEGIE FINANCIERE



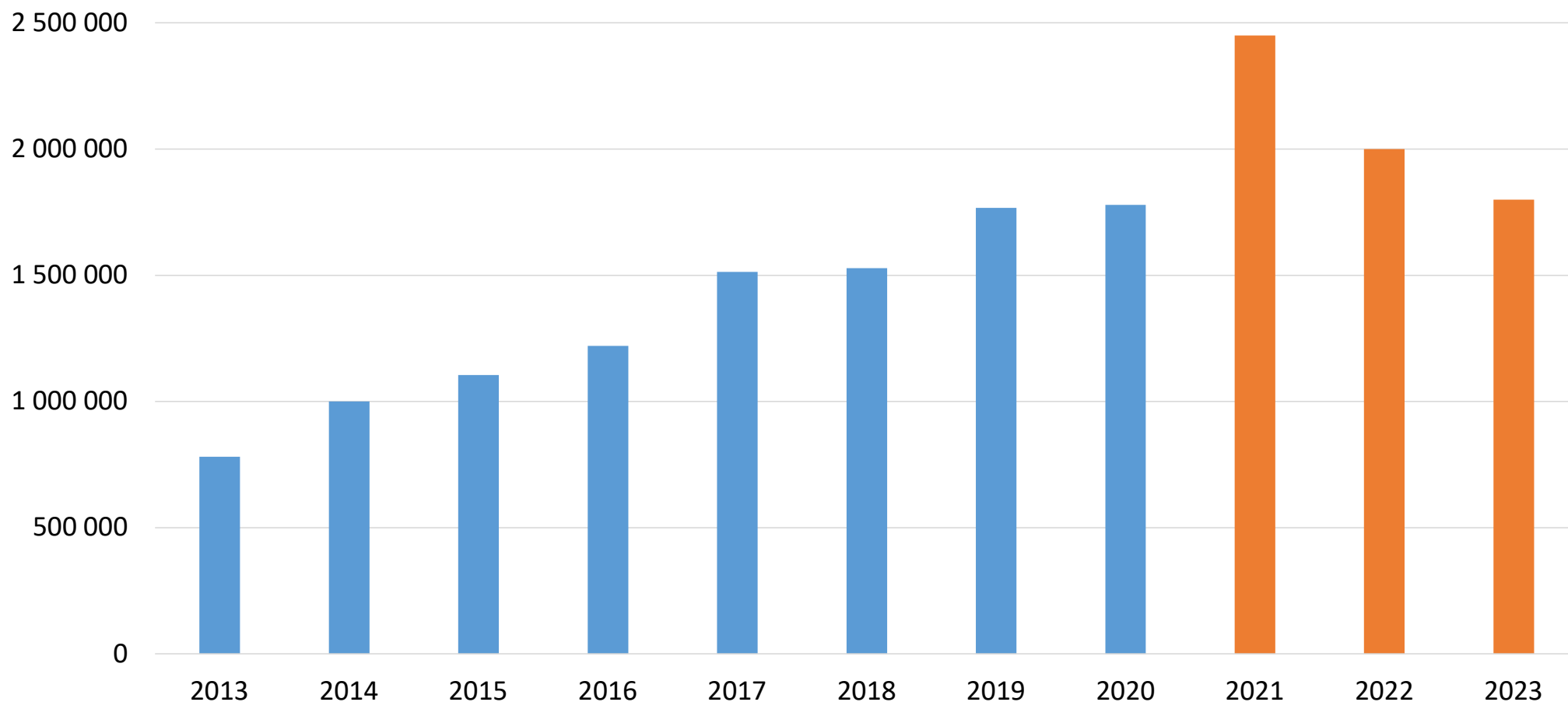
Quelle hypothèse d'évolution de nos recettes fiscales ?

- Hypothèses pour 2022 et 2023 :
 - Pas de hausse du taux de la taxe foncière,
 - Majoration de la THRS à hauteur de 40 %,
 - Coefficient de revalorisation des bases de 2,5 % pour 2022 et 1,5 % pour 2023,
 - Evolutions physiques des bases :
 - TF : 1,20 %,
 - THRS et TFNB : 0,00 %

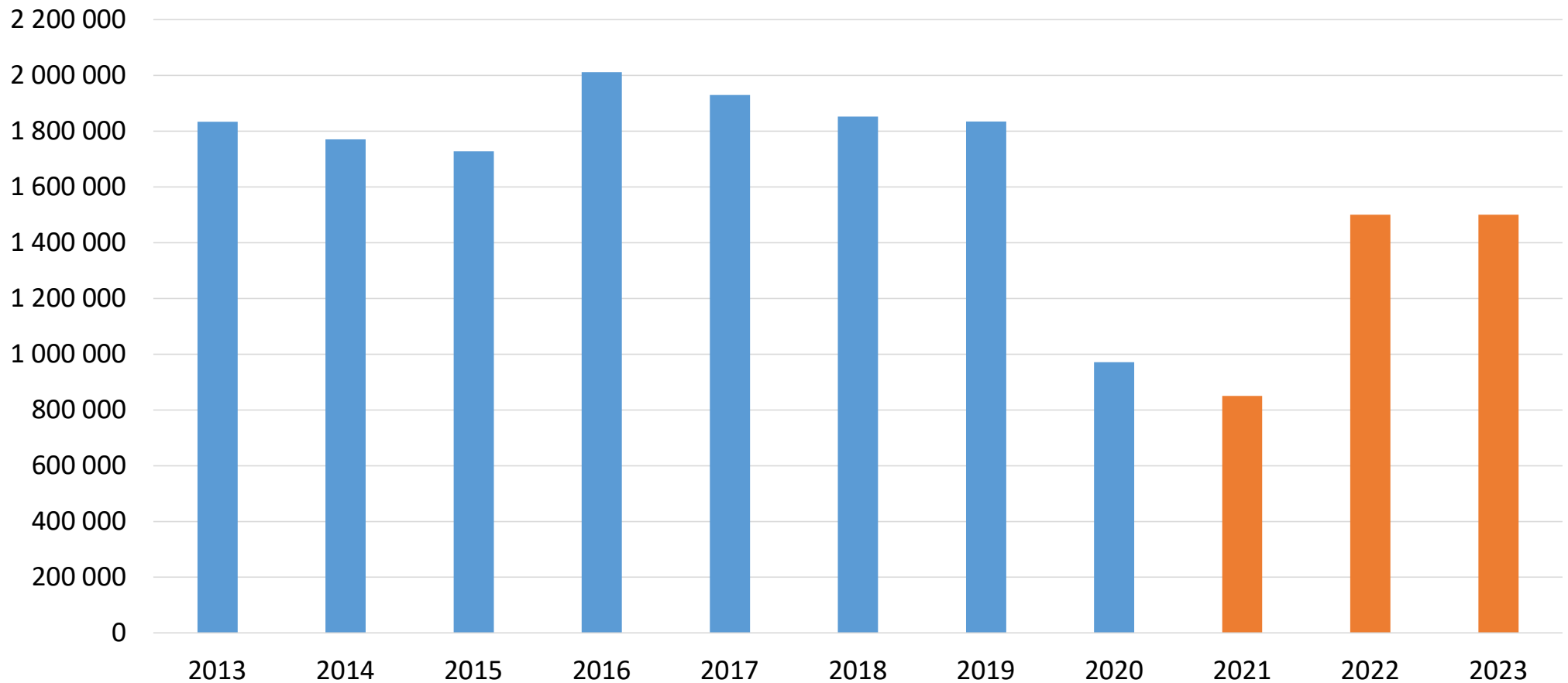
Quel produit fiscal ?



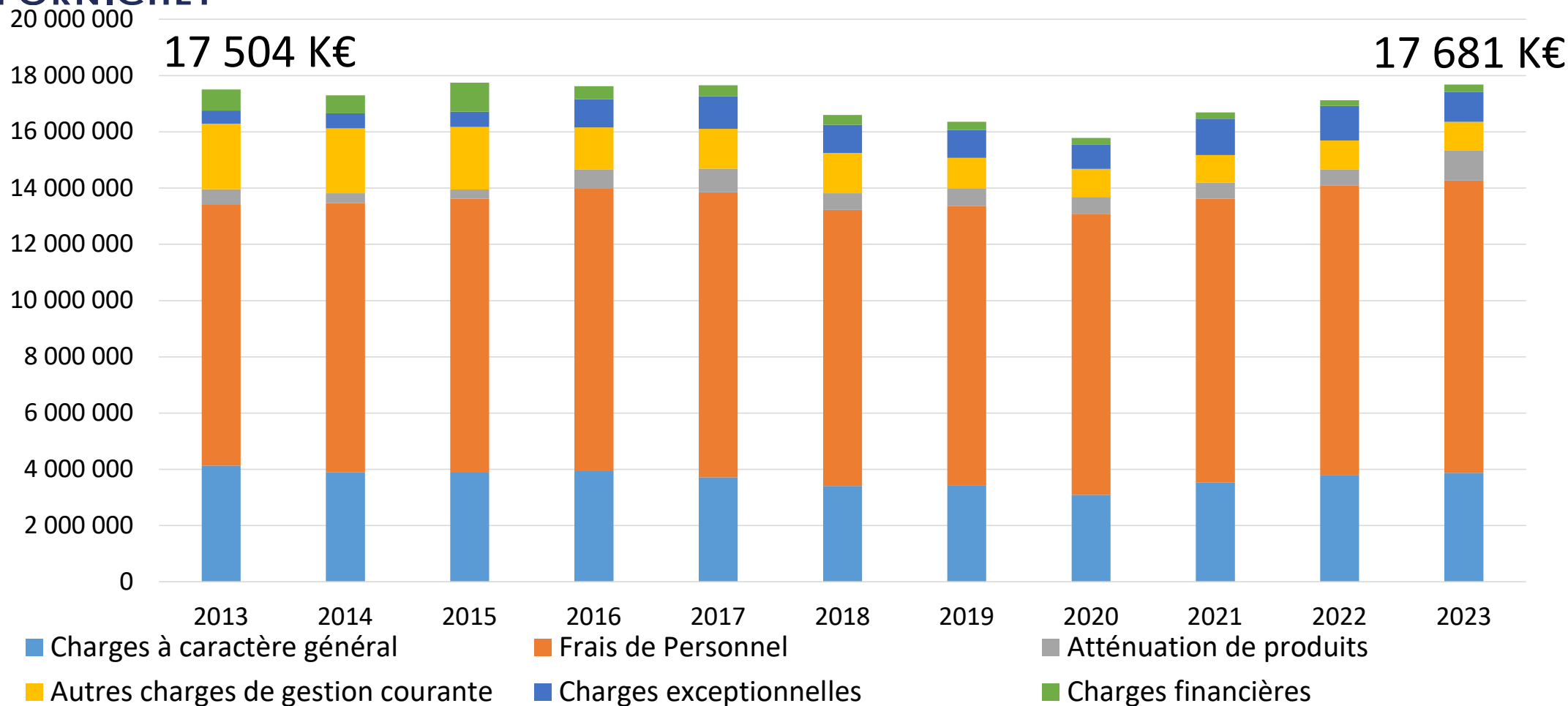
Des droits de mutations historiquement élevés



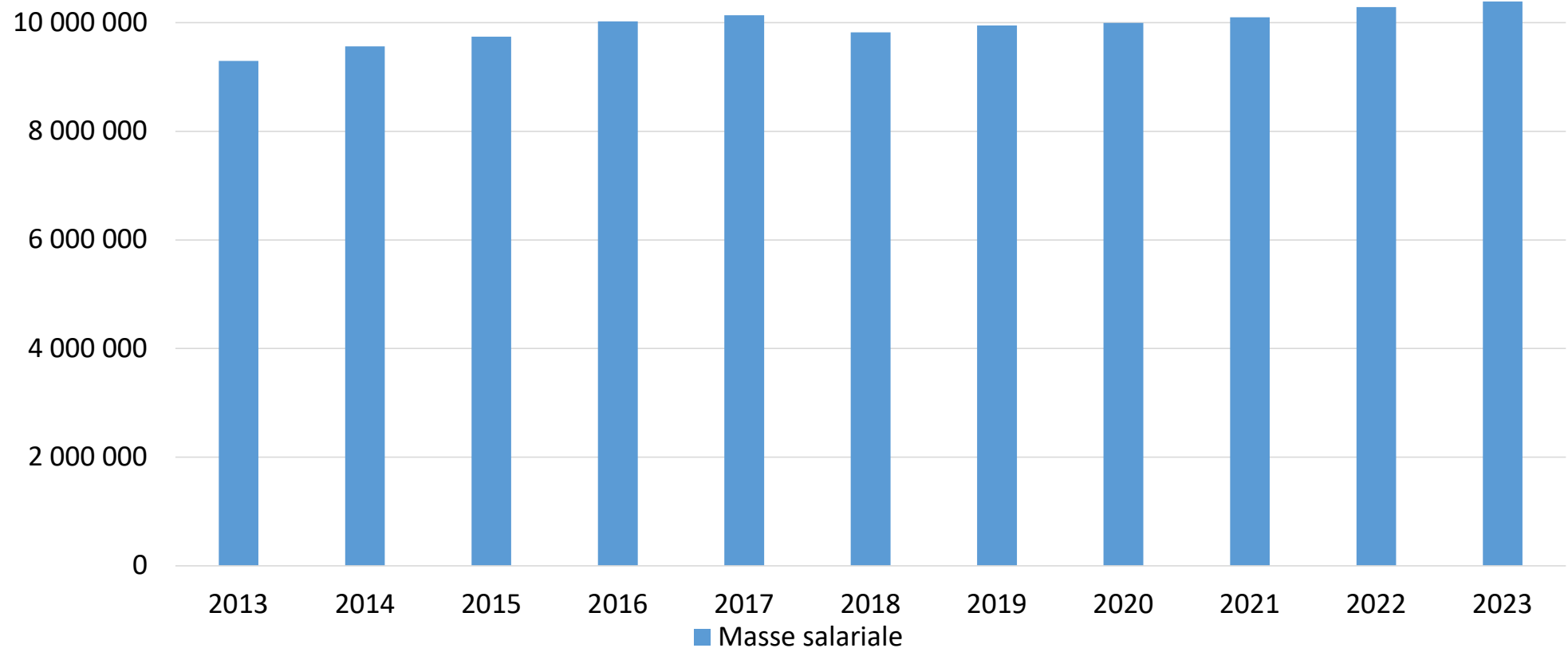
Une reprise du produit du casino à compter de 2022



Des dépenses maîtrisées

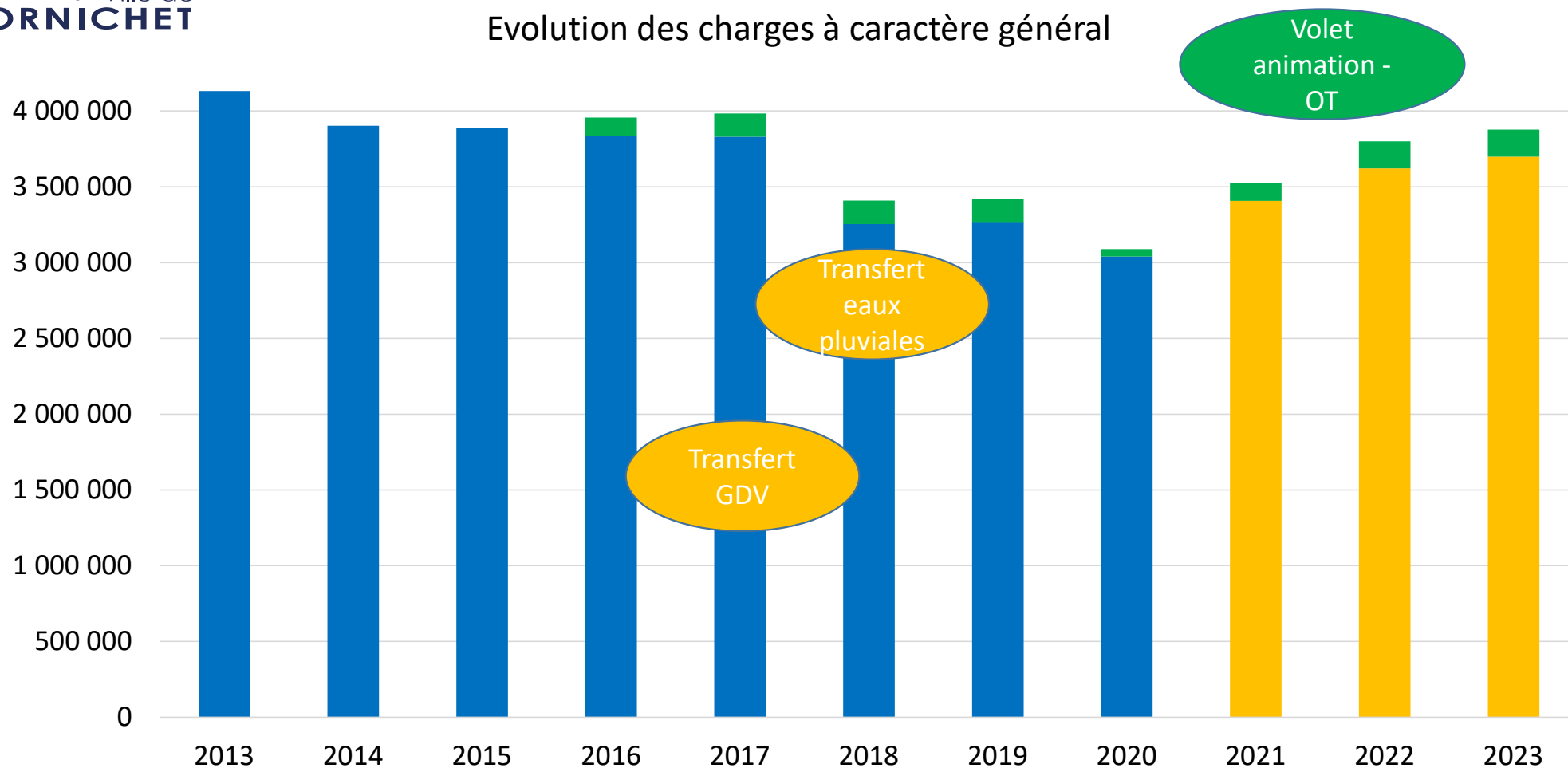


Une masse salariale stabilisée depuis 2016

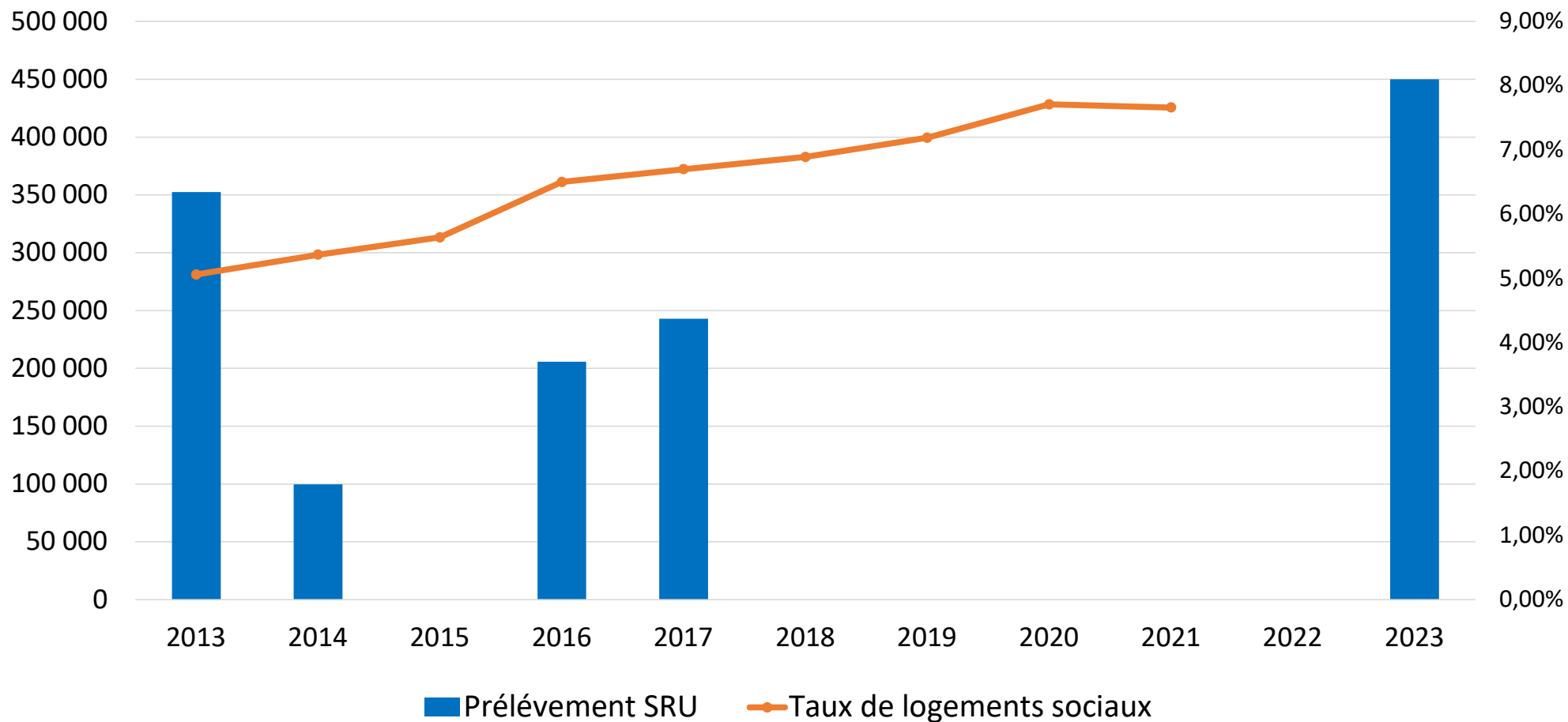


Les charges à caractère général impactées par l'inflation et des choix de gestion

Evolution des charges à caractère général

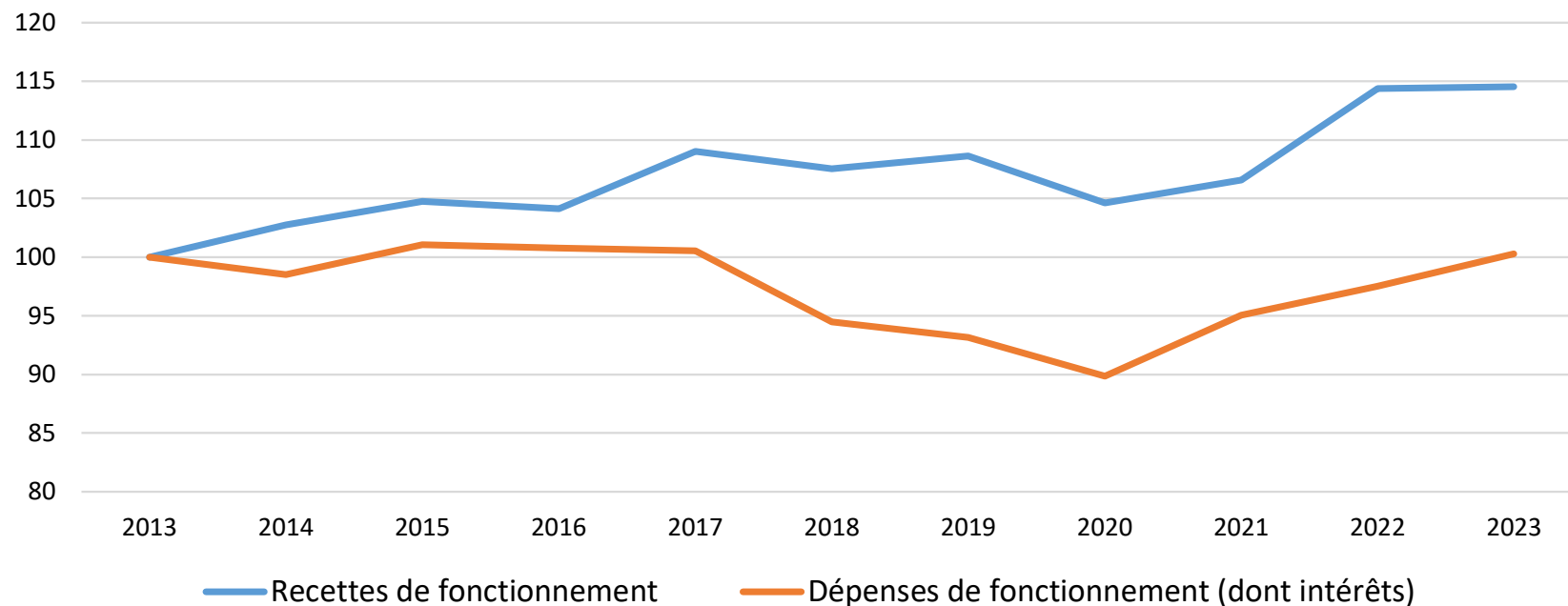


Le retour d'un prélèvement SRU en 2023



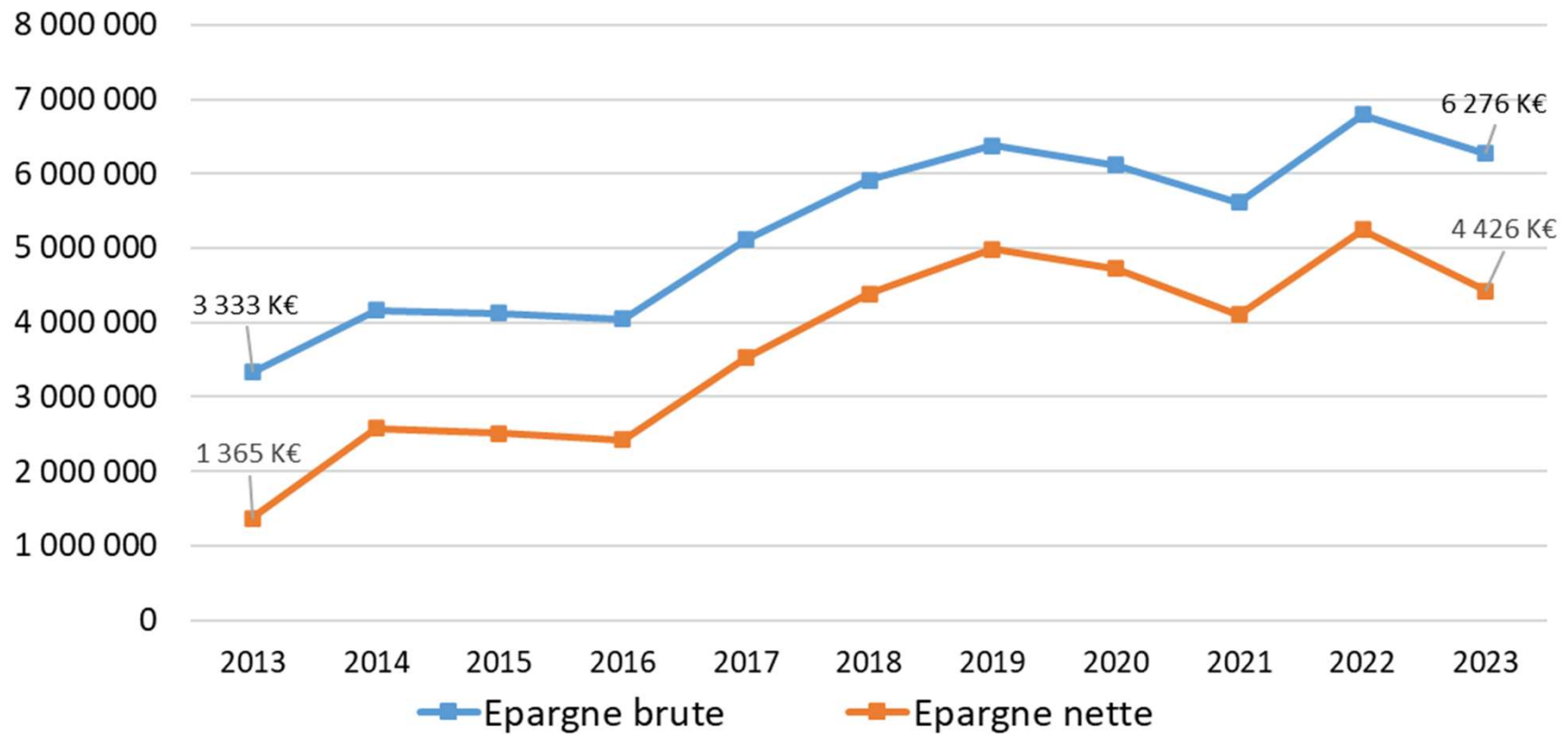
Des recettes plus dynamiques que les dépenses

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement
Base 100 en 2013



Des niveaux d'épargne très performants

Evolution des épargnes brute et nette





LES INVESTISSEMENTS 2022 ET 2023



Quelle logique d'investissement ?

- Investir de manière équilibrée entre :
 - L'entretien du patrimoine de la commune,
 - Améliorer la vie quotidienne à Pornichet,
 - Mise en œuvre des grands projets structurants l'avenir,
 - Assurer la transition écologique.
- Investir pour maîtriser les coûts de fonctionnement à venir :
 - Voirie et économies d'énergies,
 - Outils et méthodes.



Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Front de mer : 9,6 M€





Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Cœur de ville : 4,8 M€





Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Aménagement d'axes structurants de voiries et extension progressive des « zones 30 km/h » (2 000 K€)
- L'entretien de la voirie (1 000 K€) et l'enfouissement des réseaux (1 075 K€),
- La vidéoprotection avec l'installation de nouvelles caméras (130 K€),





Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- Le cinéma et la salle polyvalente (3 500 K€),
- La poursuite rénovation des infrastructures du Ninon Tennis Club (450 K€),





Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- Le réagencement de la médiathèque (295 K€),
- La poursuite des animations, sous réserve des contraintes sanitaires,
- Une enveloppe pour saisir les opportunités de maîtrises foncières (3,5 M€) en lien avec la majoration de la THRS,
- Le PUP Parc d'Armor (700 K€),



S'engager collectivement dans la transition écologique

- L'éclairage public (300 K€),
- La végétalisation des projets urbains (place du marché, front de mer),
- Le développement des mobilités douces,
- La rénovation énergétique des bâtiments (630 K€),
- La production d'électricité à partir de panneaux solaires pour de l'autoconsommation (600 K€),
- La restauration : + 50 K€ pour l'achat de denrées alimentaires bio et/ou bénéficiant de labels, se cumulant avec la hausse de 30 K€ de 2021

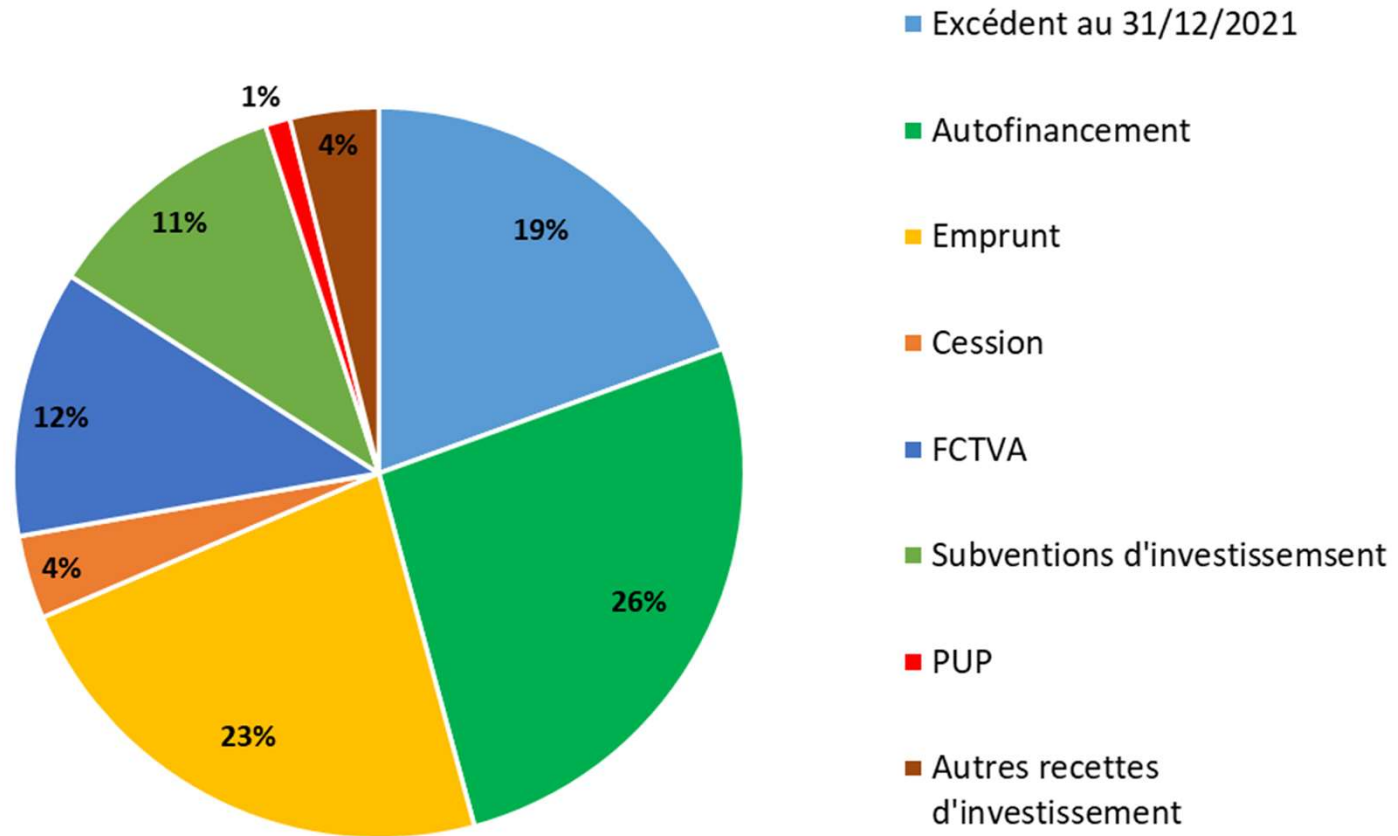


Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité

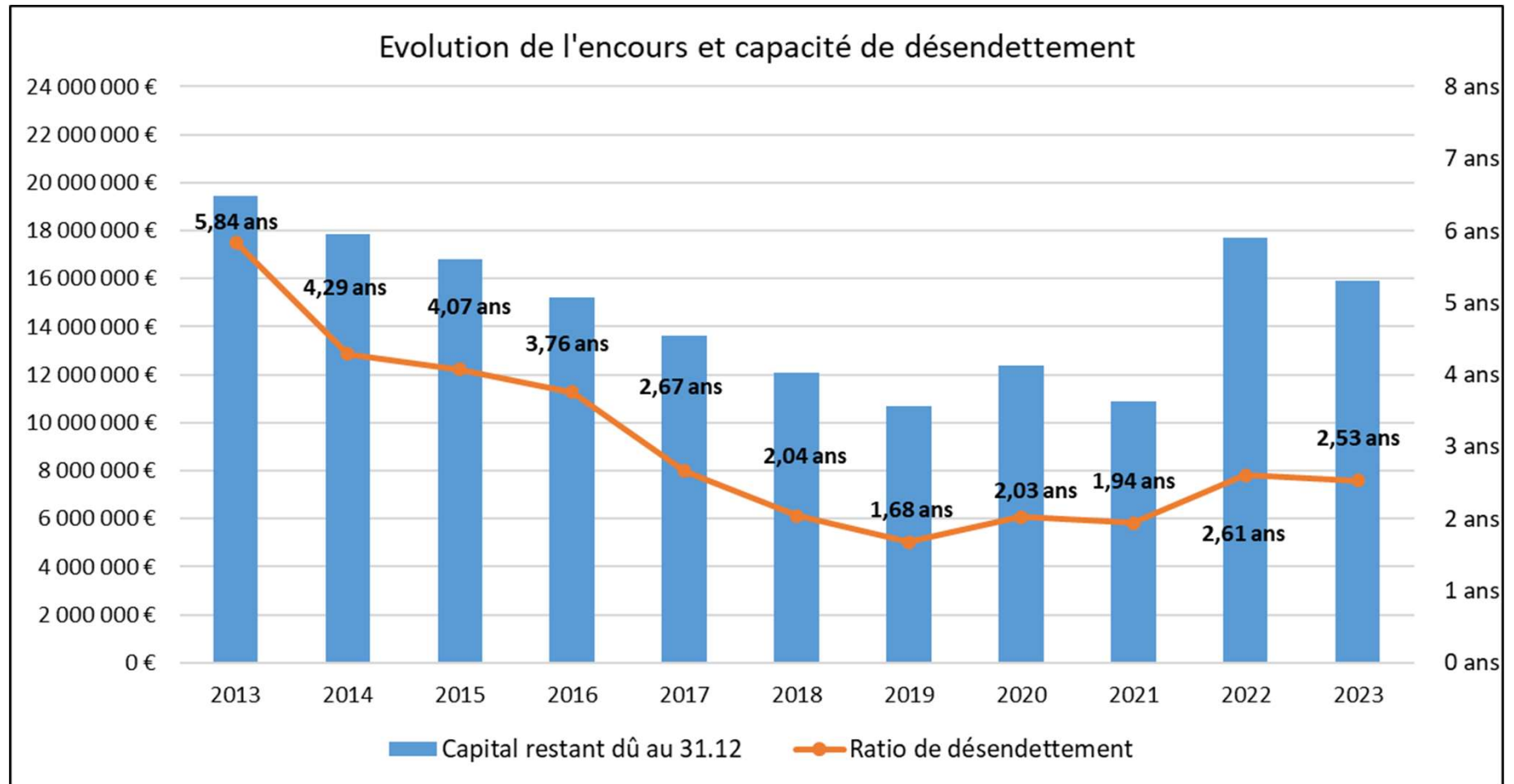
- La reprise des désordres de l'hippodrome : 1 700 K€,
- L'entretien des bâtiments municipaux : 700 K€,
- Les premières dépenses pour le projet du nouveau CTM : 400 K€
- La modernisation de l'administration (matériels informatiques, logiciels, ...),
- L'équipement des services municipaux,
- L'AD'AP (100 K€),
- ...

Un financement équilibré des investissements

Comment Pornichet finance ses investissements : 2022/2023



Une anticipation du recours à l'emprunt sur 2022 ne dégradant pas le ratio de désendettement





Ce ROB 2022/2023 met en avant :

- Maintien d'un haut niveau d'autofinancement sur 2022 et 2023,
- La mise en œuvre du projet politique avec notamment l'alimentation durable, la transition énergétique, le front de mer et le cœur de ville,
- Un financement équilibré des dépenses d'investissement.



Rapport d'orientations budgétaires 2022

Conseil municipal du 24 novembre 2021